

SA TXCOM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société SA TXCOM,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TXCOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 exposées dans l'annexe des comptes consolidés et présentées dans le chapitre « Changement de méthode – Première application du règlement ANC n°2022-06 ».

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les comptes consolidés de votre groupe comportent des provisions (cf. notamment les notes 2 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces provisions sont constituées pour couvrir les risques liés à l'activité des sociétés consolidées. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés, et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 11 mars 2026

Le commissaire aux comptes

Aca Nexia
Représenté par
Eric Chapus

Comptes Consolidés



Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



SOMMAIRE

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	6
CHIFFRES SIGNIFICATIFS EN EURO	7
ANNEXE	8

BILAN

ACTIF	Notes	Montant net 31/12/2025	Montant net 31/12/2024
Immobilisations incorporelles		5 434	54 344
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>			
Immobilisations corporelles		1 156 902	1 343 309
Immobilisations financières		27 288	23 963
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	1	1 189 624	1 421 616
Stocks et en-cours	2	844 996	1 549 979
Clients et comptes rattachés	3	14 817	11 678
Autres créances et comptes de régularisation (3)	3	1 163 888	1 186 700
Valeurs mobilières de placement	4	449 130	1 276 640
Disponibilités	4	8 028 714	8 448 378
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		10 501 545	12 473 375
TOTAL DE L'ACTIF		11 691 169	13 894 991

PASSIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	5	10 400 930	11 221 328
Capital social (1)		246 372	246 372
Primes (1)		2 963 624	2 963 624
Réserves consolidées et résultat consolidé (2)		7 190 934	8 011 332
Autres			
CAPITAUX PROPRES PART MINORITAIRE		0	0
PROVISIONS	6	259 668	393 993
DETTES		1 030 571	2 279 671
Emprunts et dettes financières	7	6 817	5 742
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		316 560	847 605
Autres dettes et comptes de régularisation	8	707 194	1 426 324
<i>Dont écarts d'acquisition négatifs</i>			
TOTAL DU PASSIF		11 691 169	13 894 991

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice -388 246 1 111 072

(3) Dont impôts différés actifs

(4) Dont impôts différés passifs 321 830 431 942

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT	Notes	31-déc-25	31-déc-24
Chiffre d'affaires	9	6 114 259	10 024 211
Autres produits d'exploitation		1 164 729	511 880
Achats consommés		(4 038 368)	(4 926 957)
Charges de personnel (1)		(1 872 891)	(1 880 873)
Autres charges d'exploitation		(1 094 600)	(1 344 512)
Impôts et taxes		(179 756)	(205 240)
Dotation aux amortissements et provisions (2)		(448 084)	(1 065 935)
Résultat d'exploitation avant dép. des écarts d'acquisition		(354 711)	1 112 574
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition positifs			
Reprise des écarts d'acquisition négatifs		6 498	
Résultat d'exploitation après dép. des écarts d'acquisition		(348 213)	1 112 574
Charges et produits financiers	10	(150 146)	465 496
Charges et produits exceptionnels	11	0	105 560
Impôt sur les résultats	12	110 113	(572 558)
Résultat net des entreprises intégrées		(388 246)	1 111 072
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		(388 246)	1 111 072
Intérêts minoritaires		0	0
RESULTAT NET (part du Groupe)		(388 246)	1 111 072
Résultat non dilué par action (Euros)		-0,32	0,90
Résultat dilué par action (Euros)		-0,32	0,90

(1) y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	31-déc-25	31-déc-24
Résultat net des sociétés intégrés	(388 246)	1 111 072
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises (1)	192 390	272 655
Variation des impôts différés	(102 311)	147 067
Plus ou moins-values de cession	(365 899)	(13 743)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(664 066)	1 517 051
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement	(419 220)	108 308
Flux de trésorerie liés à l'activité	(1 083 286)	1 625 359
Acquisition d'immobilisations	(16 369)	(60 924)
Produits de cession d'immobilisations	116 117	18 070
Incidence des variations de périmètre	(6 050)	0
Flux liés aux investissements	93 698	(42 854)
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante	(430 076)	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital	0	0
Augmentation des dettes financières	0	0
Remboursement des dettes financières	0	(74 251)
Flux liés aux opérations de financement	(430 076)	(74 251)
Variation de la trésorerie	(1 419 664)	1 508 254
Trésorerie à l'ouverture	9 949 403	8 441 095
Trésorerie à la clôture	8 529 739	9 949 403
Incidence des variations de devises	0	-54

(1) A l'exception des dépréciations sur actif circulant

CHIFFRES SIGNIFICATIFS EN EURO

	31/12/2025 EURO	31/12/2024 EURO
Chiffre d'affaires	6 114 259	10 024 211
Résultat d'exploitation (avant amortissement des écarts d'acquisition)	-354 711	1 112 574
Résultat de l'ensemble consolidé	-388 246	1 111 072
Résultat net part du groupe	-388 246	1 111 072
Capital	246 372	246 372
Capitaux propres part du groupe	10 400 930	11 221 328
Dettes financières	6 817	5 742
Ecart d'acquisition	0	0
Valeur immobilisées nettes	1 189 624	1 421 616
Total du bilan	11 691 169	13 894 991

	31/12/2025	31/12/2024
EBIT (résultat d'exploitation)	-354 711	1 112 574
Annulation dotations et reprises amort. et prov. exploit.	-645 144	570 328
Annulation des valeurs nettes de cession	9 642	
EBITDA	-999 855	1 682 902

ANNEXE

Le groupe TXCOM est spécialisé dans la fabrication, la conception et la commercialisation de produits de communication.

TXCOM intègre les marques AXIOHM, spécialiste dans le développement et la fabrication des mécanismes d'impression thermiques. NAFTIS qui a pour activité la conception et la fabrication d'équipement (mécaniques ou informatiques) permettant le chargement des produits destinés aux industries chimiques, pétrolières et agroindustrielles.

La marque DS DYNATEC proposant des électrovannes et vérins rotatifs a été arrêtée en avril 2025 et le fonds de commerce des électrovannes a été cédé en septembre 2025.

L'activité de la marque NAFTIS, conception et fabrication d'équipement (mécaniques ou informatiques) permettant le chargement des produits destinés aux industries chimiques, pétrolières et agroindustrielles, a été arrêtée sur l'exercice.

Enfin, pour le secteur de la boulangerie, TXCOM propose et de sa filiale NOUVELLE STAF, la fabrication et commercialisation des outils industriels permettant la mécanisation de la fabrication de la pâte pour les artisans boulangers. Cette filiale détenue à 95% est en cours de dissolution depuis le 26 décembre 2025. La filiale NOUVELLE BCR spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des machines de froid a été dissoute le 28 février 2025 et liquidée le 30 septembre 2025.

1. FAITS MAJEURS, EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 Faits majeurs de l'exercice

Baisse du chiffre d'affaires groupe

Sur l'exercice 2025, la société enregistre une baisse de son chiffre d'affaires « impression thermique » d'environ 3 m€, spécialement sur l'export.

Le chiffre d'affaires des autres activités a également baissé.

Arrêt de l'activité DS Dynatech

Suite à l'incapacité de monter les électrovannes et les vérins rotatifs, l'activité de DS Dynatech a été arrêtée fin avril 2025. Le 16 septembre 2025, TXCOM a vendu le fonds de commerce de l'activité électrovannes pour un montant de 100.000 €.

Nouvelle STAF

Face aux difficultés des filiales dans le secteur de la boulangerie, la société Nouvelle Staf est en cours de liquidation depuis le 26/12/2025. Elle reste consolidée par intégration globale à la clôture de l'exercice.

Baisse du dollar

La baisse importante du dollar (plus de 10%) sur l'année 2025 et la forte exposition de la trésorerie du groupe à cette devise ont conduit à constater de fortes pertes de change de 502 k€ partiellement compensées par la reprise nette de provisions pour dépréciation des actifs financiers de 174 k€.

Variation de périmètre

Nouvelle BCR

TXCOM a racheté pour 1 € les 26.000 actions détenues par le dernier salarié de la société parti en février 2025. La dissolution de la société Nouvelle BCR a été prononcée le 28 février 2025 et la radiation de la société du RCS a été actée le 30 septembre 2025.

Cette société n'est plus consolidée à la clôture de l'exercice.

Axiohm US

Devant la baisse des opérations avec les Etats-Unis, le groupe a décidé de fermer la filiale américaine en charge de suivre les clients américains. Au 31/12/2025, la société n'a plus d'activité mais les opérations de liquidation de la société ne seront que légalement obtenues en 2026. Cependant, devant le faible impact de ce société sur les comptes consolidés, la sortie de cette filiale du périmètre de consolidation a été considérée comme effectif à l'ouverture de l'exercice.

Changement de méthode - Première application du règlement ANC n° 2022-06

Les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 ont été établis en tenant compte des conséquences de la première application du règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux comptes établis selon le Plan Comptable Général.

Ce règlement a entraîné une modification de la structure et de la présentation du compte de résultat dans les comptes sociaux des entités consolidées, notamment par la limitation de l'usage du résultat exceptionnel à la notion d'événements majeurs et inhabituels, d'une part, et par la redéfinition des rubriques de produits et charges selon leur nature économique, d'autre part.

En cohérence avec le principe de connectivité entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, le groupe a adapté la présentation de son compte de résultat consolidé à compter de l'exercice 2025. En conséquence, les comptes consolidés ne présentent pas de résultat exceptionnel sur l'exercice. Les produits et charges antérieurement classés dans cette rubrique sont désormais reclassés au sein du résultat d'exploitation ou du résultat financier selon leur nature.

Cette première application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation, au sens des normes professionnelles applicables, se traduisant, en consolidation, par une évolution de la présentation du compte de

résultat, sans modification des principes de comptabilisation, des méthodes d'évaluation ni des règles de consolidation appliqués par le groupe.

Cette évolution n'a pas d'impact sur le résultat net consolidé ni sur les capitaux propres consolidés de l'exercice.

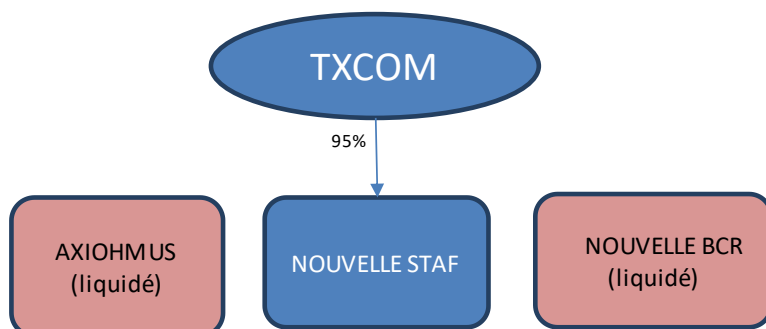
Les informations comparatives de l'exercice précédent sont présentées selon la structure antérieure.

1.1 Evénements postérieurs à la clôture

En l'absence d'éléments nouveaux concernant le périmètre de consolidation et au regard du périmètre existant à la clôture de l'exercice 2025 tel que décrit précédemment, la société TXCOM ne produira plus de comptes consolidés pour l'exercice 2026.

2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 Organigramme



2.2 Périmètre de consolidation

La société TXCOM dispose directement de la majorité des droits de vote dans chacune des filiales du groupe. Les sociétés du groupe sont consolidées par intégration globale.

La méthode d'intégration globale consiste à reprendre intégralement tous les postes du bilan et compte de résultat des sociétés consolidées (après les éventuels retraitements de consolidation et l'élimination des opérations et comptes réciproques).

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

LIBELLE	SIEGE SOCIAL	CAPITAL SOCIAL	N° SIREN	% DE CONTRÔLE (N)	% D'INTERET (N)	% DE CONTRÔLE (N-1)	% D'INTERET (N-1)
<u>Sociétés françaises</u>							
TXCOM	LE PLESSIS ROBINSON	246 372 €	489 741 546	Mère	100%	Mère	100%
NOUVELLE BCR	MORANGIS		851 942 359	NC	NC	90%	90%
NOUVELLE STAF	NAVEIL	130 000 €	851 992 875	95%	95%	90%	90%
<u>Sociétés étrangères</u>							
AXIOHM US	LOVALAND (US)			NC	NC	100%	100%

NC : Non consolidé suite à liquidation de la société

La société Nouvelle BCR est intégrée jusqu'au 30 septembre 2025, date de sa radiation.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des normes comptables applicables aux comptes consolidés en règles françaises, et notamment le règlement ANC n° 2020-01 tel que modifié par le règlement ANC n° 2024-05, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 ont été établis en tenant compte des conséquences de la première application du règlement de l'Autorité des normes

comptables n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux comptes établis selon le Plan Comptable Général.

3.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les conversions des états financiers des filiales étrangères se sont faites au taux de clôture. Cependant, sur l'exercice clos le 31/12/2025, le groupe ne constate plus de filiales étrangères.

3.2 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des filiales consolidées, d'une part, et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date de leur acquisition, d'autre part.

Pour rappel, le groupe a utilisé les dispositions de simplification de première application du règlement ANC n°2015-07 en continuant à amortir tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé du 31 décembre 2015 et dont l'amortissement avait débuté, sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée, soit 10 ans.

Sur l'exercice, la société TXCOM a acquis 5% supplémentaire de la filiale STAF ce qui a conduit à constater un écart d'acquisition négatif de 6.498 € qui a été repris sur l'exercice.

3.3 Immobilisations incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exception des intérêts d'emprunt).

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur les périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue.

Frais de recherche et développement

LIBELLE	Montant en €	Amortissement et dépréciation	Durée d'amortissement *
Frais de développement des produits	2 864 129	2 861 518	4 ans
Immobilisations incorporelles en cours	0		

**: Un amortissement sur 4 ans est pratiqué à partir de la date de démarrage de la commercialisation du produit.*

Les frais de recherche et développement sont déterminés en fonction du temps consacré par chaque salarié aux différents projets auquel s'ajoutent les frais du bureau d'étude et des factures de sous-traitance. Ils sont activés lorsque la direction estime que le projet a de véritables chances de réussite commerciale.

Fonds commercial

Jusqu'au 31 décembre 2015, les fonds commerciaux ont été amortis dans les comptes consolidés sur une durée égale à la durée de l'amortissement de l'écart d'acquisition, soit 10 ans.

Du fait de la nouvelle réglementation prospective sur les fonds de commerce, la société a opté pour la poursuite d'amortissement des fonds de commerce qui étaient en cours d'amortissement au 31/12/2015. Les autres fonds de commerces, non amortis, font désormais l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les fonds commerciaux figurant dans les comptes sociaux sont présentés comme suit, en euros :

Sociétés	Valeur du fonds de commerce	Amortissement	Valeur nette
TXCOM (TXCOM)	90 000	90 000	
TXCOM (ATTEL)	30 000	30 000	
TXCOM (AXIOHM)	48 055	48 055	
TXCOM (MAINTAG)	50 000	50 000	0
TXCOM (DS-Dynatec)	3 800	3 800	0
TXCOM (NAFTIS)	12 000	12 000	0
Sous total TXCOM	233 855	233 855	0
TXCOM (IISI)	30 000	30 000	
TXCOM (ATTEL INGENIERIE)	15 000	15 000	
TXCOM (SATCO)	160 000	160 000	
TXCOM (AIR)	35 000	35 000	
TXCOM (DEAL TAG)	10 000	10 000	0
TXCOM (AVMA)	5 000	5 000	0
Sous total ex IDF Fournil	255 000	255 000	0
NOUVELLE BCR	29 000	29 000	0
NOUVELLE STAF	5 000	5 000	0
Total	522 855	522 855	0

3.4 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées du terrain et de la construction issus des retraitements des contrats de crédits-bails ainsi que d'agencements divers, matériels et mobiliers de bureau, enregistrées à leur coût d'acquisition, diminués des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeurs supplémentaires.

A l'exception des acquisitions faites dans le cadre de reprise d'actifs pour des valeurs forfaitaires globales qui font l'objet d'un amortissement spécifique sur 24 mois, les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

Constructions : 23 à 30 ans

Agencements industriels divers : 3 à 15 ans

Matériel de transport : 3 à 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

3.5 Titres de participation

Néant

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode PUMP.

La valeur brute des matières premières, des approvisionnements et en-cours de production comprend uniquement le prix d'achat, les frais accessoires et la main d'œuvre directe selon la nomenclature.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le produit prévisionnel de vente est inférieur au coût de revient comptabilisé, lorsque le produit est devenu obsolète ou connaît une rotation lente.

3.7 Créances

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

3.8 Subventions d'investissement

Néant

3.9 Imposition différée

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des conditions d'imposition connues à la clôture de l'exercice.

L'ensemble des différences temporaires, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan consolidé et sa valeur fiscale donne lieu au calcul d'un impôt différé, à l'exception toutefois des écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels généralement non amortis ne pouvant être cédés séparément de l'entreprise acquise.

Les impôts différés concernent les décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité (provisions non déductibles,...) et la provision pour engagements en matière de retraite.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui sera en vigueur sur 2025. Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables. Il n'a pas été tenu compte dans la valorisation des impôts différés des possibles diminutions des taux à venir.

3.10 Provisions pour risques et charges

Le groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué.

3.11 Indemnités de départ à la retraite

Sur la base des législations et pratiques nationales, les filiales du groupe peuvent avoir des engagements dans le domaine des plans de retraites et des indemnités de fin de carrière. Les montants payés au titre de ces engagements sont conditionnés par des éléments tels que

l'ancienneté, les niveaux de revenus et les contributions aux régimes de retraites obligatoires en fonction de la convention collective applicable à chaque société.

La méthode de calcul des engagements de retraite est la suivante :

- Ne partent à la retraite volontairement que les salariés de plus de 65 ans ;
- L'évaluation des personnels concernés en fonction de leur âge actuel, de l'application d'un taux de rotation individualisé et de tables de mortalité.

Au 31 décembre 2025, le taux d'actualisation pris en compte est de 4,04% (contre 3,36% au 31/12/2024), le taux de progression retenu des rémunérations est de 3% et celui de rotation de l'effectif était dégressif de 20% à 1% selon l'âge des salariés.

3.12 Location Financement

Le groupe applique la méthode prescrite par la réglementation française en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de location financement et assimilés. Ces contrats font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe TXCOM la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de location financement est annulé au compte de résultat.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres charges d'exploitation ».

Au 31/12/2025, il n'y a plus de contrat de crédit-bail dans les comptes sociaux des entités consolidées.

3.13 Eliminations des opérations internes au groupe

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés, de même que les résultats internes au groupe (dividendes, provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises consolidées, plus-values ou moins-values dégagées à l'occasion de cessions internes au groupe). L'élimination des résultats internes est répartie entre la part groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé les résultats.

3.14 Date de clôture

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice au 31 décembre 2025, avec un exercice de 12 mois. Du fait de sa radiation du registre du commerce le 30 septembre 2025, l'activité de la société BCR n'a été prise en compte que jusqu'à cette date.

3.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur liquidative.

3.16 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

La société détient 3 070 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité, soit 0,33% du capital pour un montant d'environ 6 K€.

3.17 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions, sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relutifs.

3.18 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère majeur et inhabituel ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité normale du groupe.

4 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**NOTE 1 : Immobilisations et écarts d'acquisition**

Immobilisations brutes	31/12/2024	Acquisitions Dotations	Cession Reprises	31/12/2025
Valeurs brutes	8 918 660	17 002	536 738	8 398 923
Goodwil/Part de marché/marque	86 404	-	-	86 404
Frais de recherche et de développement	3 065 819	-	201 690	2 864 129
Logiciels	207 212	-	48 138	159 074
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds de commerce	529 055	-	35 200	493 855
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Terrain	491 663	-	-	491 663
Constructions	3 620 026	4 702	-	3 624 728
Installations techniques	536 701	- 2	179 587	357 112
Autres immobilisations corporelles	357 815	8 977	72 123	294 669
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Titres de participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	23 963	3 325	-	27 288
		-	-	
Amortissements	7 497 043	215 987	503 732	7 209 298
Goodwil/Part de marché/marque	86 404	-	-	86 404
Frais de recherche et de développement	3 042 003	21 205	201 690	2 861 518
Logiciels	203 684	705	48 138	156 251
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds de commerce	502 055	20 800	29 000	493 855
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	2 907 596	132 166	-	3 039 762
Installations techniques	472 916	15 856	177 805	310 967
Autres immobilisations corporelles	282 385	25 255	47 099	260 541
Titres de participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Valeurs nettes	1 421 616	- 198 985	33 006	1 189 624

NOTE 2 : Stocks et en-cours

En euros	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières et fournitures	556 537	1 831 364
Marchandises	-	25 296
En-cours de production de biens	128 429	206 215
Produits finis et intermédiaires	183 672	237 400
Total stocks et en-cours bruts	868 638	2 300 275
Provisions sur stock et en-cours	23 642	750 296
Total stock et en-cours nets	844 996	1 549 979

NOTE 3 : Créances et comptes de régularisation

Valeurs nettes en euros	Valeur au 30/06/2025	Moins d'un an	Plus d'un an
Clients et comptes rattachés	731 497	731 497	
Avances et acomptes sur commandes	35 227	35 227	
Créances sociales	3 298	3 298	
Créances fiscales	56 323	56 323	
Créances fiscales IS	320 127	320 127	
Impôts différés	-	-	
Comptes courants débiteurs	16 320	16 320	-
Ecart de conversion actif	3 325	3 325	
Factor : fonds de garantie/ fonds de réserve	-	-	
Autres	7 525	7 525	
Charges constatées d'avance	5 063	5 063	
Total	1 178 705	1 178 705	-

NOTE 4 : Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31/12/25	31/12/24
Valeurs mobilières de placement	501 025	1 501 025
Disponibilités	8 028 714	8 448 378
Solde bancaire créditeur		
Effets escomptés non échus		
Total trésorerie Brute	8 529 739	9 949 403
Provision pour dépréciation VMP	- 58 100	- 232 600
Total trésorerie nette	8 471 639	9 716 803

Pour mémoire, la société détient pour 6 k€ d'actions propres.

NOTE 5.1 : Variation des capitaux propres

	Part du groupe	Intérêts Minoritaires	Total groupe
Capitaux propres N-2	10 109 737	- 0	10 109 737
Résultat de l'exercice	1 111 072	0	1 111 072
Dividendes			-
Ecart de conversion sur les CP	519		519
Capitaux propres N-1	11 221 328	- 0	11 221 328
Résultat de l'exercice	- 388 246		- 388 246
Dividendes	- 431 151		- 431 151
Ecart de conversion sur les CP	- 1 001		- 1 001
Capitaux propres N	10 400 930	- 0	10 400 930

NOTE 5.2 : Capital social

Le capital de la société TXCOM d'un montant de 246 372 € est composé de 1 231 860 actions d'une valeur de 0,20 €.

NOTE 6 : Provisions pour risques et charges

Provisions (en Euros)	Valeur au 31/12/2024	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Valeur au 31/12/2025
Provision pour engagement de retraite	385 949		164 702	- 12 676	208 571
Provision pour autres charges	-	47 772			47 772
Provision pour autres risques	8 044	3 325	8 044		3 325
Total	393 993	51 097	172 746	- 12 676	259 668

NOTE 7 : Emprunts et dettes financières

	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataire convertible				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				-
Emprunt sur crédit-bail				-
Total des emprunts et dettes	-	-	-	-
Concours bancaires				-
Emprunts et dettes financières diverses	6 817			6 817
ICNE				
Total	6 817	-	-	6 817

NOTE 8 : Dettes

	Montant Brut	A 1 an au +	A + d'un an	A + de 5 ans
Fournisseurs	316 560	316 560		
Avances et acomptes reçus sur commandes	95 382	95 382		
Dettes sociales	239 326	239 326		
Dettes fiscales	10 435	10 435		
Impôt différé Passif	321 830	321 830		
Dettes diverses	35 710	35 710		
Produits constatés d'avance	-	-		
Ecart de conversion	4 510	4 510		
Total	1 023 753	1 023 753	-	-

NOTE 9 : Information sectorielle

CA en Euros	TOTAL	France	Export
TXCOM	5 775 706	1 405 839	4 369 867
NOUVELLE BCR	78 064	77 500	564
NOUVELLE STAF	260 489	204 952	55 537
AXIOHM US	-	-	-
Total	6 114 259	1 688 291	4 425 968

CA en Euros	2025	2024
Impression thermique	5 552 096	8 732 332
DS Dynatec	178 055	519 498
Naftis	49 285	129 526
"Boulangerie"	334 823	642 855
Total	6 114 259	10 024 211

Effectif en ETP moyen	2025	2024
TXCOM	21,1	25,8
NOUVELLE BCR	0,1	1,5
NOUVELLE STAF	2,8	3,0
AXIOHM US	0,5	1,0
ETP moyen	24,4	31,3

NOTE 10 : Résultat financier

En Euros	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers		
Revenus des placements	231 351	-
Intérêts et produits financiers	-	300 713
Reprise de provisions financières	237 143	235 044
Autres produits financiers	-	44
Différences positives de change	27 416	211 822
Produits de cession d'immobilisations financières	1	
Total	495 911	747 623
Charges financières		
Intérêts et charges financières	2 019	3 074
Dotation aux provisions financières	61 425	237 146
Autres charges financières	104 072	4
Différences négatives de change	474 948	41 903
VNC d'immobilisations financières cédées	3 593	
Total	646 057	282 127
Résultat financier	- 150 146	465 496

Les dotations et reprises aux provisions concernent essentiellement les provisions sur VMP et les provisions pour risques de change.

NOTE 11 : Résultat exceptionnel

Il n'y a pas de résultat exceptionnel sur l'exercice mais, pour rappel, le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31/12/2024 se décomposait ainsi :

En Euros	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (*)		96 720
Produits de cession des éléments d'actif		15 659
Autres produits exceptionnels		-
Reprise sur amortissement et provisions		41 862
Total	-	154 241
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (*)	-	43 267
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	-	1 915
Dotation aux provisions	-	3 499
Autres charges exceptionnelles	-	-
Total	-	48 681
Résultat exceptionnel	-	105 560

NOTE 12 : Preuve d'impôt et impôts sur les sociétés

	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôt	-	425 491
Charge d'impôt différé	- 110 113	147 067
Total	- 110 113	572 558

	Résultat avant impôts	Taux impôts	Impôts	Résultat net
Résultat net	- 388 246			- 388 246
Impôts société	-		-	
Impôts différés	- 110 113		- 110 113	
Base	- 498 359	-	- 110 113	- 388 246
Résultat à 25%	- 498 359	25,0%	- 124 590	- 373 769
Différences permanentes			6 680	- 6 680
Déficit fiscal non activé			283 017	- 283 017
Crédit d'impôts				-
Ecart de taux			- 275 220	275 220
Résultat	- 498 359		- 110 113	- 388 246

AUTRES INFORMATIONS

Salaires, effectifs et charges de retraite

-Rémunération allouée aux organes de direction

Le montant des rémunérations allouées au 31 décembre 2025, aux organes de direction de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les sociétés du groupe n'est pas indiqué car ceci reviendrait à donner une rémunération individuelle.

- Les dirigeants ne bénéficient pas d'engagement en matière de pension et retraite
- Les dirigeants ne bénéficient pas d'avances et de crédits

-Effectif fin de période du groupe

	2025 ETP	2024 ETP
Employés – ETAM	18	22
Cadres	6	9
Total	24	31

(ETP : Equivalent Temps Plein)

Engagements Hors Bilan

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Néant

Honoraires du commissaire aux comptes

La société TXCOM a pour commissaire aux comptes, le cabinet ACA NEXIA, 31 rue Henri Rochefort, 75017 PARIS, représenté par Monsieur Eric CHAPUS.

En application de l'article R123-198 du Code du Commerce, la société est tenue d'indiquer le montant des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice.

Les honoraires, comptabilisés dans les charges de l'exercice 2025, se sont élevés à 42.618 euros.

Parties liées

Le groupe TXCOM est principalement détenu par la société KITIS qui assure la direction au sein des filiales.

La facturation adressée par KITIS à l'ensemble du groupe au 31 décembre 2025 est de 4.380 €.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.